



NEWS

ALERTE MÉTÉO - VIGILANCE ORAGES - 20 JUIN 2023

Le département des Yvelines est placé en vigilance orage pour la journée du mardi 20 juin de 10h au mercredi 21 juin à 2h du matin. Un fort risque d'orages est attendu dans l'après-midi. Ils pourront s'accompagner de grêle, de fortes rafales de vent pouvant dépasser les 80 km/h, et de pluies très abondantes en peu de temps. Soyez vigilants
Fermeture exceptionnelle des squares et parcs de la Ville.

Publié le 20 juin 2023

EN RAISON DE L'ALERTE MÉTÉO ACTUELLEMENT EN COURS, LES SQUARES DE LA VILLE RESTENT FERMÉS JUSQU'À CE QUE LA SITUATION REVIENTE À LA NORMALE.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- Des branches d'arbre risquent de se rompre.
- Les véhicules peuvent être déportés.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations

CONSEILS DE COMPORTEMENT

- > A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- > Je limite mes déplacements
- > Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets
- > Je n'interviens pas sur les toits
- > Ne vous abritez pas sous les arbres.
- > Evitez les promenades en forêts [et les sorties en montagne].
- > Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- > Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Les services de la Ville et de l'Etat restent mobilisés et suivent de très près l'évolution de la situation.



**Limitez
vos déplacements
et mettez-vous à l'abri**



**Évitez les activités
de plein air et les sorties
en montagne, en forêt ou
près des cours d'eau**



**Ne vous abritez pas
sous un parapluie, sous
les arbres ou contre
une paroi**



**Abritez-vous dans un
bâtiment en dur, à défaut
dans votre véhicule**



**Ne courez pas
pour éviter la foudre**



**Mettez en sécurité
vos biens susceptibles
d'être endommagés**



**Évitez d'utiliser votre
téléphone et les appareils
électriques**



**Ne touchez en aucun cas
aux fils électriques
tombés au sol**



- **INFORMEZ-VOUS** auprès des autorités et de Météo France
- **SUIVEZ** les comptes officiels sur les réseaux sociaux
- **RESPECTEZ** les consignes données par les autorités



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

| @Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr